Inventaire participatif des haies

sur le territoire de la 4CPS



Le CPIE Vallées
de la Sarthe et
du Loir a été missionné
par la Communauté de
Communes pour réaliser
ce projet qui se déroule
du 9 octobre 2023 jusqu'au
début de l'année 2024.
Il sera assisté par la
Chambre de l'agriculture.
Nous vous invitons à
prendre connaissance de
la permanence qui vous
concerne selon votre
commune.

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunautaire, notre Communauté de communes se doit de réaliser un diagnostic de son maillage bocager. Cette étude se décompose en trois phases :

- Une première est la tenue de rencontres participatives en octobre à l'intention de tout propriétaire de haies bocagères afin de présenter la démarche et de récolter le maximum de données locales et bénéficier de la connaissance des habitants de la communauté de communes. Elles seront complétées par des permanences en novembre, ouvertes à tous, dont en particulier aux agriculteurs, pour récolter des données locales complémentaires.
- Une seconde vise à compléter ces données par un passage sur le terrain qui visera à recenser les haies en dehors des zones agricoles.
- Une troisième sera consacrée à la rédaction d'un diagnostic bocager et d'une Charte bocagère commune à tout le territoire, qui se fera en concertation.

Les haies bocagères

On appelle haies bocagères, les haies qui servent à délimiter les parcelles et composées d'espèces multiples et locales. Elles peuvent être arbustives, arborées ou multistrates lorsqu'elles mélangent ces deux types. Dans le cadre de cette étude, les alignements d'arbres sont également concernés. En revanche, les haies composés d'espèces non locales ou à destination d'agrément ne sont pas concernées (buis, thuyas etc).



Haie bocagère multistrates (arbustive et arborée) à inventorier



Haie de thuyas ne faisant pas partie de l'inventaire







Inventaire participatif des haies

sur le territoire de la 4CPS



Vous avez
des haies
bocagères
sur le territoire
de la 4CPS ?

Dans la continuité des réunions participatives qui ont eu lieu en octobre, des permanences sont organisées sur le territoire. Dans le cadre des permanences, la chambre d'agriculture sera présente pour travailler en direct avec les professionnels agricoles qui auraient des haies et seraient concernés par l'inventaire.

Les permanences sont les suivantes en fonction de votre commune :

Commune	Date	Lieu
Domfront-en-Champagne ; Cures Lavardin ; La Quinte ; Degré	Lundi 20 novembre Accueil libre : de 10h à 19h	Espace Domfront 3 chemin du Pressoir 72240 Domfront en Champagne
Parennes ; Neuvillette-en-Charnie St-Symphorien ; Bernay-Neuvy Tennie ; Rouez ; Ruillé	Mardi 21 novembre Accueil libre : de 10h à 19h	Fondation Serge et Andrée le Grou 100 rue Andrée le Grou 72140 Rouez
Neuvillalais ; Conlie ; Mézières- sous-Lavardin ; Ste-Sabine-sous- Longève ; La Chapelle-Saint-Fray	Mercredi 22 novembre Accueil libre : de 10h à 19h	Siège de la 4CPS, Pôle intercommunal 4 rue de Gaucher 72240 Conlie
Mont-St-Jean ; Le Grez ; Sillé-le- Guillaume ; Saint-Rémy-de-Sillé Rouessé-Vassé ; Pezé-le-Robert Crissé	Jeudi 23 novembre Accueil libre : de 10h à 19h	Centre culturel Maurice Termeau Espace récréatif 34 rue du Docteur Touchard 72140 Sillé-le-Guillaume

Note: Dans la mesure du possible, nous vous invitons à venir avec tous documents qui pourraient aider à la prise en compte des éléments dans l'inventaire (RPG PAC, plans, photos aériennes...).

Votre contact : CPIE

Vallées de la Sarthe et
du Loir, Baptiste BRÉGET bbreget@cpie72.fr

de la sarthe et du loir

Venez participer!

Valérie Radou Présidente de la 4CPS



